



PRÉFET DES ALPES- MARITIMES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nice, le 30 juin 2023 - 17h15

Violences urbaines : interdiction de manifester à Nice et interruption des transports en commun

À la suite des violences inacceptables survenues la nuit du 29 au 30 juin, la Cellule Interministérielle de Crise (CIC) présidée par le président de la République s'est réunie ce vendredi 30 juin.

Afin de maintenir l'ordre républicain et de lutter contre les violences et les émeutes, et sur instruction du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, M. Bernard GONZALEZ, préfet des Alpes-Maritimes, a décidé :

- d'interdire les manifestations et rassemblements sur la voie publique à Nice entre vendredi 30 juin 17h et samedi 1er juillet 08H.

Cette mesure s'ajoute à celles déjà mises en œuvre depuis jeudi 29 juin et en vigueur jusqu'à lundi 03 juillet 06h. Sont donc interdits dans toutes les communes du département :

- le transport et le port sans motif légitime d'armes de catégorie B et C et D ainsi que des armes par destination
- la vente, le transport et l'utilisation des produits combustibles et de l'acide chlorhydrique ainsi que la vente, la détention et l'utilisation des fusées, artifices ou engins pyrotechniques

D'autre part, le service de transports de voyageurs assuré par la Régie Lignes d'Azur à Nice sera interrompu de vendredi 29 juin 21h au samedi 1^{er} juillet 05h.

A Cannes, les horaires et les dessertes de certaines lignes de transports de voyageurs sont également aménagés à l'initiative de l'exploitant .

Enfin, la captation , l'enregistrement et la transmission d'images au moyen de caméras installées sur des aéronefs est autorisée sur certains secteurs de la ville de Nice jusqu'au 03 juillet.

L'ensemble des arrêtés préfectoraux sont disponibles sur : www.alpes-maritimes.gouv.fr

M. Bernard GONZALEZ, préfet des Alpes-Maritimes, condamne de nouveau ces violences et remercie toutes les forces de sécurité intérieure et les services de secours qui sont fortement mobilisés pour protéger les populations et prévenir de nouvelles violences.

147 Boulevard du Mercantour
06200 NICE

Suivez-nous sur :

www.alpes-maritimes.gouv.fr



@prefet06



@Prefet06

Bureau de la

Communication Interministérielle 1/1